

Démarche de concertation en vue du réaménagement de la rue Pierre-Aeby

Rapport de synthèse

Juin 2021



État au : 9 juin 2021

Mandatée par : Ville de Fribourg, Service d'urbanisme et architecture

Réalisée par : Label Vert

Auteurs :

Sommaire

Sommaire.....	2
1. Introduction	3
Contexte	3
Objectifs de la ville.....	3
Étapes de la démarche.....	3
2. Retours sur l'ensemble de la démarche.....	4
Balade exploratoire.....	4
Objectif de la balade exploratoire.....	4
Synthèse du diagnostic et des propositions.....	4
Atelier 1	5
Objectif de l'atelier 1	5
Déroulement de l'atelier 1	5
Synthèse des résultats de l'atelier 1	5
Atelier 2	7
Objectif de l'atelier 2	7
Déroulement de l'atelier 2.....	7
Synthèse des résultats de l'atelier 2	7
Restitution	8
Objectifs de la restitution	8
Déroulement de la restitution	8
Synthèse de la restitution	8
3. Conclusion	9
Prochaines étapes	9

1. Introduction

Contexte

Dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby, le Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville de Fribourg invite les habitantes et habitants, usagères et usagers, ainsi que les propriétaires de biens situés dans ce périmètre, à prendre part à une démarche de concertation. Celle-ci vise à créer un dialogue constructif entre les concepteurs du projet et les personnes qui habitent et fréquentent cette rue, afin de les associer à l'élaboration du projet et d'intégrer des points de vue variés pour améliorer la qualité de l'espace public.

La ville de Fribourg a mandaté le bureau AAEE (Atelier Architecture, Espaces et Environnement, ci-après « les concepteurs ») pour concevoir le projet et traduire de façon spatiale les résultats de la démarche participative.

Le projet de requalification se réalisera dans la foulée du raccordement de la rue au chauffage à distance et s'inscrit dans le cadre de la requalification du Bourg. Les principaux enjeux résident dans la volonté politique d'améliorer la qualité de l'espace public.

Objectifs de la ville

Les objectifs du projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby sont les suivants :

- la requalification de l'espace public ;
- l'assainissement de l'espace public suite aux travaux du chauffage à distance ;
- le revêtement de sol en pavage en adéquation avec le plan pavage développé par la Ville de Fribourg ;
- la mise en conformité du stationnement.

Certains compromis et quelques contraintes techniques seront à considérer, notamment la largeur minimale de la rue, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et les véhicules de livraison ou encore la pente et l'évacuation des eaux de surface.

Étapes de la démarche

La démarche de concertation se décline en trois phases avec quatre rencontres. À la suite de la balade exploratoire et de l'atelier « Consultation » au mois de mars 2020 (phase 1), qui ont permis de faire le diagnostic du lieu et de poser des objectifs partagés pour le projet de réaménagement, les planificateurs ont élaboré l'avant-projet. Lors de l'atelier « Concertation » (phase 2) du 14 octobre 2020, les habitant-e-s et usager-ère-s ont pu découvrir cet avant-projet et entrer en dialogue avec l'équipe conceptrice. Cette rencontre a permis de recueillir leurs avis et propositions d'amélioration, qui seront maintenant intégrés au mieux dans le projet final. Finalement, lors de l'atelier « Restitution » (phase 3) du 29 avril 2021, marquant la fin de la démarche participative, les participant-e-s ont pu, d'une part, prendre connaissance du projet final élaboré par les concepteurs sur la base des phases participatives précédentes et d'autre part poser des questions aux concepteurs.

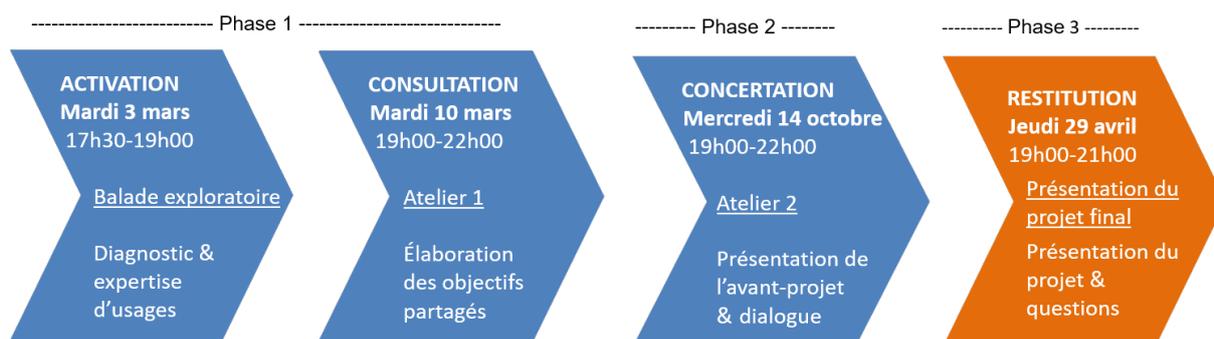


Schéma 1 : les étapes de la démarche de concertation

2. Retours sur l'ensemble de la démarche

Balade exploratoire

Objectif de la balade exploratoire

Les objectifs visés par la balade exploratoire étaient les suivants :

- informer et mobiliser les habitant·e·s et usager·ère·s de la rue ;
- Récolter les expertises d'usage
- faire émerger les lignes de désirs et les vues remarquables.

Lors de la balade exploratoire du 3 mars, habitant·e·s et riverain·e·s ont découvert ensemble le périmètre du projet de réaménagement. Répartis en trois groupes de travail, les participant·e·s ont ensuite réalisé un diagnostic et formulé de nombreuses propositions et idées.

Ces propositions ainsi que les enjeux ont constitué la base de travail pour l'atelier de consultation du 10 mars.

Synthèse du diagnostic et des propositions

Parmi les propositions recueillies figure l'idée de modérer le trafic par le changement du régime de la circulation en zone 20km/h ou 30km/h, ainsi qu'en limitant le trafic de transit.

De nombreuses propositions concernent le stationnement automobile ainsi que vélo. Si des suppressions de places de stationnements sont décidées, celles-ci doivent s'accompagner d'alternatives à destination des personnes âgées et des commercant·e·s.

L'espace libéré par la suppression de certaines places de stationnement automobile pourrait selon certain.e.s participant·e·s permettre l'aménagements de terrasse ou places conviviales.

Plusieurs idées suggèrent de valoriser la placette en triangle au Nord, du côté de la rue de Morat et la place où sont actuellement stationnées les voitures Mobility, en ajoutant des bancs et des arbres.

L'entrée « historique » dans la vieille ville au niveau de la rue de Morat pourrait être mise en valeur. Les participants ont proposé la suppression des trottoirs (trop étroits) au profit d'une chaussée unique.

Atelier 1

Objectif de l'atelier 1

Durant ce premier atelier, les participant·e·s ont défini des objectifs partagés pour la requalification de l'espace public de la rue Pierre-Aeby sur la base des éléments suivants :

- Présentation des contraintes techniques et des éléments de planification de la Ville de Fribourg
- Diagnostic, propositions et enjeux récoltés lors de la balade du 3 mars

Déroulement de l'atelier 1

La soirée s'est déroulée dans une ambiance constructive de travail et de dialogue. L'atelier a permis aux participant·e·s de comprendre l'importance d'avoir un projet commun et d'accepter des compromis. Un consensus général s'est cristallisé autour des grandes lignes de travail. C'est le sujet du stationnement qui a suscité le plus de divergences au sein des groupes de travail.

Les résultats de l'atelier ainsi que le diagnostic, les propositions et enjeux issus de la balade exploratoire ont été transmis aux concepteurs et ont constitué une base de travail pour l'élaboration d'un avant-projet, présenté lors de l'atelier 2 du 14 octobre 2020.

Synthèse des résultats de l'atelier 1

Dans le cadre du travail de synthèse, les 14 objectifs partagés issus de l'atelier du 10 mars ont été regroupés en **7 objectifs**.

Les objectifs formulés par l'ensemble des groupes de travail sont en lien avec la modération du trafic. L'idée de transformer la rue Pierre-Aeby en zone de rencontre (20km/h) a été émise par les trois groupes de travail. La valorisation des places à travers la création d'espaces plus conviviaux a également fait l'unanimité. Cet objectif nécessite toutefois d'optimiser les places de stationnement existants. Or la question du stationnement a quant à elle fait émerger des divergences entre les participant·e·s. En effet, la moitié souhaitait la suppression des places de parc le long de la rue, alors que l'autre moitié tenait au maintien des places de parc.

Sept objectifs pour le projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby :

- 1. Ralentir et limiter le trafic pour donner plus de place aux piéton-ne-s**
 - zone 20km/h
 - éviter le trafic de transit
- 2. Adapter l'éclairage public aux besoins des habitant-e-s**
- 3. Aménager les entrées de la rue, visuellement ou physiquement**
- 4. Verdir l'espace**
 - planter des arbres, garder les arbres existants, remplacer les arbres coupés
- 5. Favoriser la vie dans la rue et valoriser les places**
 - ajouter du mobilier urbain tel que des bancs
 - déplacer les Mobility pour y créer un espace convivial
- 6. Optimiser le stationnement**
 - garder une capacité de parking ou trouver des alternatives proches
 - réorganiser le stationnement pour plus de convivialité dans le quartier
- 7. Maintenir la cohérence du pavage pour mettre en valeur les maisons**

Atelier 2

Objectif de l'atelier 2

Dans le cadre du deuxième atelier, les participant·e·s ont découvert et commenté l'avant-projet élaboré par le bureau AAEE. Cette seconde phase de la démarche visait à créer un espace de dialogue entre habitant·e·s, usager·ère·s et concepteurs, au sein duquel les participant·e·s ont pu :

- Prendre connaissance de l'avant-projet élaboré par les concepteurs sur la base des objectifs définis lors du premier atelier
- Discuter, compléter et critiquer les axes de travail
- Fournir aux concepteurs des pistes de réflexions, des réactions propres à nourrir le projet

Ce second atelier constitue ainsi une étape importante du processus participatif, point de mi-parcours permettant de mettre en regard les premiers travaux des concepteurs et les attentes exprimées par les habitant·e·s et usager·ère·s.

Déroulement de l'atelier 2

L'ensemble des participant·e·s ont estimé que le projet proposé allait globalement dans la bonne direction et répondait aux objectifs élaborés, tout en nécessitant certaines améliorations. Les deux scénarios de mobilité (zone piétonne ou zone de rencontre) ont par ailleurs suscité beaucoup de discussions, principalement autour de la question du stationnement, qui semble être la pierre d'achoppement du projet.

La proposition de conserver plus de places de stationnement est ainsi revenue à plusieurs reprises. L'alternative proposant la création de stationnements supplémentaires à la HEP a été accueillie plutôt fraîchement, les participant·e·s la trouvant trop éloignée et déjà passablement engorgée.

Les représentants de la Ville de Fribourg se sont déclarés conscients de la problématique du stationnement, qui concerne non seulement la rue Pierre-Aeby, mais également tout ce secteur de la ville. « Il va falloir faire une pesée d'intérêt » a ainsi prévenu M. le conseiller Communal Nobs en conclusion.

A l'issue de l'atelier, le bureau AAEE a pu disposer de nouveaux axes de travail en vue de l'élaboration du rendu final.

Synthèse des résultats de l'atelier 2

Propositions d'amélioration formulées par les participant·e·s :

- traiter le risque de bruit en lien avec la valorisation des places et la vie dans la rue
- ajouter un arbre sur la place Sud (Mobility)
- revoir le dénivelé entre le trottoir et la rue, jugé dangereux
- garder une séparation (visuelle) entre la place du marché-aux-poissons et la rue (chaîne existante ou pavé différent)
- mieux éclairer la place du marché-aux-poissons (fontaine, escaliers, arbres) et la place Nord
- ne pas mettre plus d'éclairages dans la rue

L'objectif « ralentir le trafic et donner plus de place aux piéton·ne·s » a généré de vives discussions entre les groupes de travail : alors que l'un des deux groupes trouve que la zone piétonne permet de remplir cet objectif, l'autre juge qu'il ne le remplit pas *en supprimant* le trafic complètement. La zone de rencontre est a été considérée comme un compromis satisfaisant, mais devrait conserver plus de places de parc et ajouter des obstacles pour ralentir le trafic (y compris cycliste).

Restitution

Objectifs de la restitution

Lors de la séance de restitution, les habitant·e·s et usager·ère·s de la rue Pierre-Aeby ont découvert le projet final de requalification des espaces publics, et ont pu exprimer leurs avis ainsi qu'échanger avec les services de la ville et les concepteurs. Les objectifs de la séance étaient les suivants :

- prendre connaissance du projet final élaboré par les concepteurs sur la base des objectifs définis lors de la démarche participative (une balade et deux ateliers)
- offrir un espace d'échange pour clarifier les questions en suspens

Déroulement de la restitution

La soirée s'est très bien déroulée et les participant·e·s ont affirmé à plusieurs reprises que le projet correspondait à leurs attentes. Des discussions ciblées sur différents objets ont permis de lever quelques doutes, de voir émerger des propositions et d'aboutir à des solutions envisageables pour les concepteurs du projet.

Synthèse de la restitution

Lors des discussions en groupe, les participant·e·s ont réagi sur plusieurs éléments du projet :

La Place du Marché-aux-Poissons : les participant·e·s sont revenu·e·s sur l'absence de luminaires et la possibilité d'en ajouter sur la fontaine. Ils et elles ont ensuite insisté sur le manque d'espaces de jeux pour les enfants et ont également fait la proposition d'ajouter des bancs modulables pour ne pas déranger les accès aux garages.

La place au nord : certain·e·s participant·e·s ont fait remarquer aux architectes qu'une attention particulière devra être portée à la convivialité sur la place et aux mesures permettant de prévenir le deal de rue. De plus, ils et elles ont insisté sur les nuisances sonores qui existent déjà sur cette place.

La placette du sud de la rue Pierre-Aeby : les participant·e·s ont réagi sur l'emplacement des places de parc pour les motos, qui apporteraient trop de nuisance sonore. Ils-elles ont proposé d'échanger ces places de parc avec des places pour vélos (l'échange avec la Rue Notre-Dames a également été mentionné).

De manière générale, le projet final a suscité des retours très positifs, mais des dissensions subsistent au sujet du nombre de places de parc proposées. D'autres éléments de discussions ont concerné le pavage, qui sera assuré jusqu'à la Place du Marché-aux-Poissons a minima (et plus avant si le stock de pavés de la ville le permet). Les architectes ont par ailleurs évoqué la possibilité de rechercher des solutions alternatives pour paver l'ensemble de la rue de façon uniforme. Finalement, des précisions d'ordre esthétique ont été apportées sur les bornes de recharge électriques et les parcomètres.

3. Conclusion

L'ensemble de la démarche a permis aux habitant·e·s et usager·ère·s de la rue Pierre.Aeby de partager leur expertise d'usage et d'exprimer leurs besoins et attentes en vue de la requalification de la rue. A l'issue de la balade exploratoire sur le site et du premier atelier, les participant·e·s ont défini sept objectifs partagés :

- 1. Ralentir et limiter le trafic pour donner plus de place aux piéton·ne·s**
 - zone 20km/h
 - éviter le trafic de transit
- 2. Adapter l'éclairage public aux besoins des habitant·e·s**
- 3. Aménager les entrées de la rue, visuellement ou physiquement**
- 4. Verdir l'espace**
 - planter des arbres, garder les arbres existants, remplacer les arbres coupés
- 5. Favoriser la vie dans la rue et valoriser les places**
 - ajouter du mobilier urbain tel que des bancs
 - déplacer les Mobility pour y créer un espace convivial
- 6. Optimiser le stationnement**
 - garder une capacité de parking ou trouver des alternatives proches
 - réorganiser le stationnement pour plus de convivialité dans le quartier
- 7. Maintenir la cohérence du pavage pour mettre en valeur les maisons**

Sur cette base, le bureau AAEE a élaboré un avant-projet présenté aux habitant·e·s et usager·ère·s lors de l'atelier 2. Deux variantes d'avant-projet ont été présentées. Les participant·e·s ont pu évaluer l'intégration des 7 objectifs dans ces deux variantes (cf. annexe) et formuler conjointement des recommandations d'amélioration. La principale différence entre les variantes correspondait au régime de circulation adopté. L'une des variantes présentait une zone piétonne limitée à 20h/h sur l'ensemble du périmètre, alors que la seconde variante proposait une limitation de vitesse à 30km/h et un accès réservé aux riverain·e·s.

Les recommandations formulées durant l'atelier 2 ont été intégrées dans le projet final lorsque les propositions respectaient le cadre de la démarche. La séance de restitution marquant le terme de la démarche de concertation a rassemblé l'ensemble des participant·e·s au processus autour de la présentation du projet final. La soirée s'est déroulée en présence des autorités municipales, M. Baetschi chef de projet, M. Slongo architecte de la Ville ainsi que architectes du bureau AAEE.

Les riverain·e·s et usager·ère·s ont particulièrement apprécié le projet final pour ses propositions de valorisation des bâtiments historiques et son traitement du pavage. Ils et elles ont également apprécié l'aménagement d'espaces conviviaux pour se rencontrer, s'asseoir ainsi que l'élargissement des trottoirs pour se déplacer et se promener plus aisément. De l'avis général, la diminution du nombre de stationnements automobiles, l'installation de places de stationnement supplémentaires pour les vélos, l'augmentation de la place de la végétation ainsi que la diminution du trafic constituent les points forts du projet.

Les participant·e·s se sont montrés satisfait·e·s à la fois du projet final dans son ensemble mais également de la manière dont leurs besoins et attentes ont été pris en compte au fur et à mesure de la démarche.

Prochaines étapes

La démarche participative étant terminée, les prochaines étapes du projet de réaménagement de la rue Pierre-Aeby sont les suivantes :

Démarche de concertation Pierre-Aeby – Synthèse des résultats de l'ensemble de la démarche

- Mise à l'enquête septembre 2021
- Demande de crédit d'ouvrage printemps 2022
- Travaux du chauffage à distance été 2021 à printemps 2022
- Travaux de réaménagement de le rue Pierre-Aeby été 2022 à début 2023

Attention les dates mentionnées ci-dessus sont sujettes à adaptation et sont communiquées à titre indicatif.